

Aunaie verte *Alnetum viridis*

380

Identification de l'association

L'aunaie verte n'est pas véritablement une forêt, mais une brousse d'aune vert (*Alnus viridis*) d'où émergent tout au plus quelques arbres épars. A l'étage subalpin, elle colonise, entre les surfaces forestières, les couloirs à avalanches et d'autres stations où la neige subsiste particulièrement longtemps. Sur les versants ombragés, elle remplace aussi progressivement la forêt à l'approche de l'étage alpin sur lequel elle empiète un peu. Sous les aunes verts, le sol est généralement couvert d'une mégaphorbiée dense, qui cache les troncs couchés par la neige.

L'association est présente seulement dans les Alpes, où elle est fréquente, surtout dans les massifs les plus internes (carte C3.6). Son histoire et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B3.6).

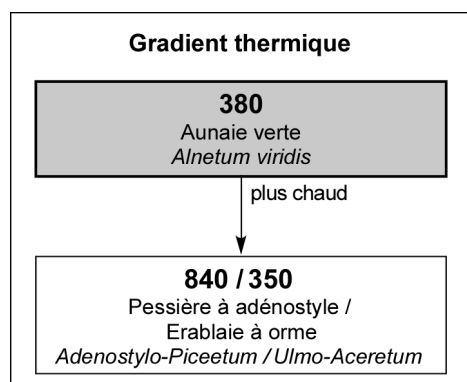


Figure 380.1 Position de l'aunaie verte par rapport aux associations les plus proches sur le gradient thermique.

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à l'érablaie à orme **350** (*Ulmo-Aceretum*), plus thermophile:

f1 Recouvrement de la strate arborescente < 20% et recouvrement de l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) inférieur à celui de l'aune vert (*Alnus viridis*).

Par rapport à la pessière à adénostyle **840** (*Adenostylo-Piceetum*), plus thermophile et moins longuement enneigée:

f1 Recouvrement de la strate arborescente < 20% et recouvrement de l'épicéa (*Picea abies*) inférieur à celui de l'aune vert (*Alnus viridis*).

Identification des sous-associations¹

L'aunaie verte se subdivise en trois sous-associations, selon l'humidité et la teneur en bases du sol (fig.380.2). Ces trois sous-associations sont illustrées dans le tableau de relevés de l'association (tabl.R3.3) et l'une d'elles dans le tableau des syntaxons 300 (tabl.S3.1). La revue bibliographique

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

(B3.6) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

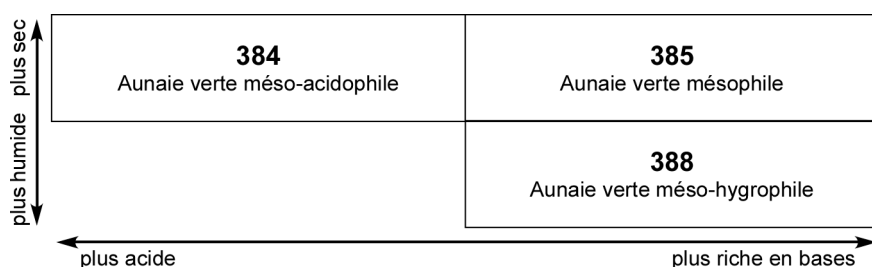


Figure 380.2 Ecogramme des sous-associations de l'aunaie verte.

Critères de différenciation sur l'axe hydrique de l'écogramme

Sous-associations mésophiles **384, 385**:

f1 Recouvrement cumulé des espèces hygrophiles (groupe H1) et de *Equisetum sylvaticum* (groupe H32) <2%.

Sous-association hygrophile **388**:

f1 Recouvrement cumulé des espèces hygrophiles (groupe H1) et de *Equisetum sylvaticum* (groupe H32) ≥5%.

s2 Sol mouillé durablement en surface.

Critères de différenciation sur l'axe chimique de l'écogramme

Sous-association acidophile **384**:

f1 Recouvrement cumulé des espèces acidophiles (groupe A) >1%, sans tenir compte de la flore présente sur les blocs rocheux couverts d'humus brut (voir variante 385b).

Sous-associations mésophiles **385, 388**:

f1 Recouvrement cumulé des espèces acidophiles (groupe A) <1%, sans tenir compte de la flore présente sur les blocs rocheux couverts d'humus brut (voir variante 385b).

Identification des variantes

La variante suivante, associée à un autre facteur écologique que l'humidité ou la chimie du sol, a été recensée dans le canton pour l'aunaie verte:

b Variante recensée dans la banque de données: 385b. Elle est illustrée par des relevés (tabl. R3.3) et par un syntaxon (tabl. S3.1).

Stations jonchées de gros blocs couverts d'humus brut, colonisés par des espèces saxicoles (groupe S) et acidophiles (groupe A), principalement le rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) et la myrtille (*Vaccinium myrtillus*).